

CHAPITRE PREMIER

VENDREDI 20 JUILLET

Il était précisément 17 heures 35, ce 20 juillet, lorsque Carole Landois, adjudant-chef commandant la brigade de gendarmerie de L'île Rousse, reçut un appel téléphonique l'informant qu'un accident, apparemment assez grave, venait de se produire sur la route qui grimpait vers Monticello. C'était son jour de permanence, en alternance avec la brigade de Belgodère et accompagnée de l'autre agent de service, ils se précipitèrent dans la camionnette bleue pour se rendre sur les lieux.

Il ne leur fallut pas très longtemps pour y parvenir. Les pompiers eux-mêmes venaient d'arriver sur place et s'affairaient déjà sur une petite Fiat verte, renversée sur le toit. La voiture avait fait un ou deux tonneaux et s'était miraculeusement immobilisée sur l'extrême bord d'une restanque. Si elle avait basculé, elle serait tombée directement cinquante mètres plus bas et serait donc à l'heure actuelle en miettes ou en feu.

Longiligne blonde aux grands yeux bleus, Carole dépassait d'une tête le chef des pompiers qui venait à sa rencon-

tre. Après l'avoir saluée, il lui donna les premières informations.

— Il ne semble pas y avoir trop de bobo. La conductrice était seule et portait sa ceinture. Il va falloir un peu de temps pour la désincarcérer, car bien sûr les portières sont faussées. Elle est consciente et peut s'exprimer. C'est heureux que la voiture n'ait pas basculé, car elle ne serait plus là pour nous en parler... D'ailleurs, comme vous le voyez, nous arrimons l'arrière aux arbres avec des chaînes pour éviter toute mauvaise surprise.

La libération de la blessée par les professionnels ne prit qu'une dizaine de minutes. Elle fut transportée sur un brancard jusqu'à la route, où le médecin du SAMU, arrivé entre-temps, put l'examiner.

Lui aussi vint faire son rapport à Carole :

— Je ne pense pas que ce soit très grave. Beaucoup de contusions et une violente douleur à une jambe, probablement une fracture. Elle est consciente, mais très choquée. Elle nous a néanmoins parlé, elle s'appelle Muriel Chaussoy et dit avoir été agressée.

— Je peux lui poser quelques questions ?

— Oui, mais brièvement. J'ai commandé l'hélico de la sécurité civile et nous allons la redescendre sur L'île Rousse avec l'ambulance pour la conduire à Bastia.

Carole s'approcha de la blessée. C'était une jeune femme brune d'environ vingt ans, très bronzée. Sans aucun doute une touriste. D'ailleurs, Carole avait pu voir que la plaque d'immatriculation de la voiture se terminait par 33. Elle avait l'air un peu hagard, peut-être suite aux calmants qu'on lui avait déjà administrés.

Après s'être présentée, Carole lui demanda :

— Vous souvenez-vous des circonstances de l'accident ?

— Oh oui ! Je remontais de la plage. Brusquement, un 4 x 4 est apparu dans mon rétroviseur. Il roulait vite. En arrivant à l'entrée du virage, il m'a percutée par l'arrière. Je suis sûre qu'il ne voulait pas me doubler, simplement m'envoyer dans le ravin !

— Et vous n'aviez pas eu de problème avec ce conducteur ? Je ne sais pas... Une priorité non respectée, une queue de poisson peut-être involontaire ?

— Oh non ! C'est la première fois que je voyais cette voiture.

— Vous avez une idée de la marque ? De sa couleur ?

— Les choses sont allées trop vite et je n'y connais rien en 4 x 4. Quant à la couleur, je crois qu'elle était sombre. J'ai surtout vu l'avant, couvert de chromes.

— Ne vous inquiétez pas. Tout va aller bien.

L'adjudant-chef se redressa et fit signe aux brancardiers qu'ils pouvaient emmener la jeune femme.

« Nous voilà encore avec un malade de plus sur la route », pensa-t-elle en voyant s'éloigner les voitures rouges.

Le soleil, déjà à l'ouest, cognait encore dur comme souvent à cette saison. Il faisait ressortir la blancheur des maisons du vieux Monticello, lovées au pied de leur montagne protectrice.

L'adjudant-chef se souvint qu'il lui avait été difficile de savoir comment se nommait cette colline. On lui avait d'abord dit qu'il s'agissait du mont San Antonino, mais cela s'était avéré inexact. Un natif du village avait fini par lui révéler que la petite montagne portait deux noms : Vortica, du nom du premier village bâti tout au sommet de la colline et dont on pouvait encore visiter les ruines, ou Punta di Colombaja.

Elle n'avait jamais pu connaître la raison de cette double appellation, peut-être une rivalité entre deux clans n'ayant pu se mettre d'accord sur le nom...

La voiture accidentée n'entravait pas la circulation et une dépanneuse viendrait la récupérer plus tard. Les techniciens de la gendarmerie pourraient alors se livrer à l'examen minutieux de l'impact, clairement visible, qu'elle portait sur l'arrière. La jeune victime ne délirait pas lorsqu'elle disait avoir été percutée.

En attendant, il n'y avait plus rien à faire sur place et Carole donna l'ordre de retour.

CHAPITRE DEUX

MARDI 24 JUILLET

Quelques jours passèrent dans une certaine routine pour les gendarmes de la brigade. Ce n'était rien d'autre que le quotidien d'un été en Corse, avec son lot d'embouteillages, de stationnements anarchiques, d'accidents heureusement pour la plupart sans gravité, mais augmentant encore les difficultés de circulation sur les routes déjà saturées.

C'est un mardi que parvint la lettre à la gendarmerie. Elle avait été postée de L'île Rousse même. L'enveloppe était dactylographiée, certainement à l'aide d'un ordinateur. Elle était adressée à « Monsieur le commandant de la Brigade de L'île Rousse », ce qui n'empêcha pas, naturellement, Carole de l'ouvrir.

Comme dans un vieux polar de série B, le texte intérieur était fait de mots découpés dans des journaux. Il disait : « *Celui-là méritait bien son sort... Cherchez non loin de la plage de l'Arinella à Lumio et vous trouverez.* »

Dès qu'elle l'eut lue, la jeune femme prit la lettre avec des pincettes et la fit glisser dans une pochette en papier kraft. On y trouverait peut-être une empreinte digitale ou génétique exploitable. Elle fit de même avec l'enveloppe,

sans grand espoir néanmoins : celle-ci avait certainement été manipulée par de nombreuses personnes et c'était de plus un de ces documents préoblitérés, on ne pouvait donc pas espérer trouver de traces de salive sous le timbre.

Presque au même moment, un coup de fil inquiétant parvint à la brigade.

Un homme du nom de Jacques Pelletier résidait pour quelques semaines à Lumio. Adeptes de baignade et de plongée sous-marine, il avait pour habitude de contacter sa famille sur le continent chaque soir afin de leur raconter sa journée dans les moindres détails.

Or, depuis deux jours, il n'avait pas donné signe de vie et tous les messages laissés sur son portable restaient sans réponse. Ses proches craignaient une noyade, car ils savaient que Jacques avait la mauvaise habitude de plonger seul.

Après avoir signalé à son interlocuteur inquiet que Lumio ne faisait pas partie du secteur de L'île Rousse et qu'il devait s'adresser à la brigade de Calvi, le gendarme qui avait reçu l'appel, s'en ouvrit cependant à son supérieur hiérarchique.

Le commandant de brigade fit bien évidemment le rapprochement avec la lettre et décrocha immédiatement son téléphone pour appeler le capitaine Driant, commandant de la compagnie de Calvi, et lui faire part des éléments dont il disposait.

Le capitaine prit la chose très au sérieux et décida immédiatement d'envoyer une équipe sur place. Il était cependant très embarrassé, car en cette saison, son personnel était particulièrement mobilisé.

— Adjudant-chef, demanda-t-il à Carole, avez-vous des personnels disponibles ?

— Je dispose de trois gendarmes, mon capitaine, en plus de moi.

— Parfait. Rejoignez l'équipe que j'envoie sur la plage de Lumio. Le périmètre est vaste. Je vais voir avec Calenzana s'ils ont du monde. Et, bien sûr, envoyez immédiatement la lettre aux services compétents pour analyse.

— Naturellement. Nous partons immédiatement.

Dès qu'il raccrocha, le capitaine prit contact avec la brigade de Calenzana avec laquelle il fut convenu qu'une voiture monterait à l'hôtel où résidait Pelletier, afin de recueillir le maximum d'informations sur le disparu. À Lumio, Carole et ses équipiers entreprirent de descendre vers la plage de l'Arinella.

Ils y arrivèrent avant l'équipe de Calvi, ce qui n'était pas surprenant, tant en fin de matinée et en plein été il était difficile de sortir de la (prétendue) cité de Christophe Colomb même avec une sirène et un gyrophare.

Sur la plage même, ils ne trouvèrent bien entendu aucun indice : il était onze heures du matin et les serviettes des baigneurs étaient littéralement collées les unes aux autres. Il aurait été impossible qu'un corps n'ait pas été découvert depuis longtemps s'il avait été là.

De plus, le message précisait « Du côté de... ». Il convenait donc d'entreprendre la fouille des multiples petites criques, sablonneuses ou pas, qui allaient de la grande plage à la tour génoise de la Punta Caldano.

L'équipe de Calvi arriva enfin et indiqua à Carole que les gendarmes envoyés à l'hôtel avaient confirmé par radio que Pelletier avait été vu pour la dernière fois dimanche en début d'après-midi ; il n'était pas rentré le soir bien qu'il fût en demi-pension. Depuis, plus aucune nouvelle et la direction commençait à craindre un acte de grivèlerie et

s'apprêtait d'ailleurs à prévenir les autorités. La chose ne semblait guère tenir la route, car toutes ses affaires et même sa carte de crédit étaient restées dans la chambre.

L'adjudant-chef ne croyait pas un seul instant à la thèse de la noyade, pas après le message reçu. Elle avait de plus en plus la conviction qu'un drame s'était réellement produit. Il fallait donc ratisser un large périmètre, car derrière les criques se trouvait le maquis, très court, mais très dense à cet endroit.

L'équipe de la brigade de Calvi décida de se charger du maquis et Carole commença avec ses hommes les recherches par les criques.

Même si la densité de vacanciers y était moindre, ils étaient encore trop nombreux pour que toute découverte anormale n'ait pas déjà été signalée. Les gendarmes arrivèrent jusqu'à la tour génoise sans découvrir le moindre élément. De nombreuses voitures étaient garées à proximité. Carole se dit que celle de Jacques Pelletier avait toutes les chances d'en faire partie, mais l'hôtel n'avait pas précisé quel type de véhicule il possédait.

Après la tour génoise, d'immenses dalles de pierre s'enfonçaient jusqu'à la mer. Elles étaient tellement plates qu'on aurait pu les croire faites de la main de l'homme. Carole s'avança sur l'une d'entre elles jusqu'au bord de la mer.

L'accès à celle-ci était assez difficile, car la roche y plongeait abruptement, mais bien que le vent ait été nul depuis trois jours, il n'y avait rien de spécial à signaler. Cependant, lorsqu'elle parvint à la fin de la plaque de granit, là où se formait une minuscule crique très peu profonde, l'adjudant-chef remarqua un sac de plage coincé dans les rochers, tout près de l'eau, comme si on avait

voulu le jeter à la mer et qu'il se soit bloqué entre deux pierres, juste avant d'y tomber.

Carole envoya immédiatement un de ses hommes le récupérer. Dès que ce fut fait, l'équipe examina son contenu. Elle y trouva un masque, un tuba, des palmes, un maillot de bain d'homme, un drap de bain, de la crème solaire et même un peu d'argent dans une pochette.

— Voilà qui ressemble fort au sac que pouvait posséder monsieur Pelletier.

— C'est possible, répliqua Carole. Mais ses amis disent qu'il faisait de la chasse sous-marine et je ne vois pas de fusil-harpon.

— Il a peut-être glissé du sac...

— Improbable. La fermeture éclair était fermée. Comme il n'a pas pu plonger sans masque, soit il est tombé accidentellement à la mer, soit il a été entraîné ailleurs par quelqu'un avec son fusil, ce que tendrait à me faire penser la lettre et le fait que l'on ait voulu jeter le sac à l'eau.

Les recherches se poursuivirent durant tout le début de l'après-midi, avant qu'un message radio n'alerte Carole. « Nous venons de retrouver un corps dans le maquis. Il y a toutes les chances que ce soit notre homme ! »

Les gendarmes calvais se trouvaient environ trois cents mètres au-dessus de la ligne de chemin de fer qui coupe la route descendant à la plage dans un secteur totalement inhabité. Lorsque Carole et ses adjoints les rejoignirent, le spectacle n'avait rien d'agréable : l'homme gisait nu sur le côté, le corps transpercé de part en part au niveau du cœur par la flèche de ce qui devait être son fusil-harpon, qui se

trouvait d'ailleurs sur le sol à deux mètres de lui. Ses yeux clairs étaient grands ouverts et du sang coagulé sortait de sa bouche, commençant à faire le régal de quelques guêpes.

Bien que l'endroit soit désert, les gendarmes décidèrent d'établir un périmètre de sécurité autour du corps. C'était de toute façon indispensable, car déjà quelques badauds tentaient de s'en approcher, au risque de piétiner des indices.

Ils furent courtoisement, mais fermement invités à rejoindre la route, tandis que l'adjudant qui dirigeait l'équipe de Calvi regagnait son véhicule pour informer le capitaine Driant de la macabre découverte.

Celui-ci leur intima l'ordre de rester sur place, en attendant les renforts de la brigade de recherches qui allait partir immédiatement.

Puis le capitaine informa le procureur de la République des faits, en précisant leur origine, la lettre que l'adjudant-chef Landois avait reçue le matin même.

Le procureur prit la chose très au sérieux.

— Faites en sorte que cette lettre puisse être analysée au plus vite. Pour ma part j'envoie deux T.I.C.G. (techniciens en investigation criminelle de la gendarmerie) sur place. Les journées sont longues en ce moment et ils auront tout le temps d'examiner la scène du crime avant la nuit. Lorsqu'ils auront terminé, réquisitionnez les pompes funèbres pour faire ramener le corps pour autopsie au centre médico-légal de Bastia.